

Métiers du bar

RNCP40096 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	334
Formacode(s)	42723
Code(s) ROME	G1801
Code(s) CFD	46133404 (CS4)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du certificat de spécialisation « Métiers du Bar » est expert dans l'approvisionnement, la préparation, la commercialisation et le service des boissons et autres prestations de bar auprès d'une clientèle française et internationale. Il contribue à la notoriété et à la rentabilité de l'établissement. Il fait preuve de créativité et d'innovation pour participer à l'évolution de l'offre commerciale. Il exerce son activité au sein de structures variées, contribuant au travail d'une équipe, dans le respect de la réglementation, du développement durable et de la consommation responsable.

L'environnement se caractérise par un contexte sociétal en perpétuelle évolution, notamment sur le plan réglementaire. Il est à exercer sa responsabilité et sa créativité pour répondre aux attentes de la clientèle, aux évolutions des modes de consommation et participer à l'animation de la politique commerciale de l'entreprise. Il est vigilant à la consommation responsable des boissons alcoolisées et participe à la sensibilisation de la clientèle.

Il répond aux exigences en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire des produits et préparations. Il exerce aussi au quotidien sa responsabilité dans l'application et le suivi de la réglementation liée aux débits de boissons.

Il adopte un comportement respectueux et responsable envers tous. Il exerce une vigilance particulière pour accueillir les personnes en situation de handicap. Il ou elle prévient toutes formes de discrimination (sexisme, homophobie et transphobie, racisme, etc...)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du certificat de spécialisation « Métiers du Bar » exerce son activité sous l'autorité du responsable de bar, du chef de service ou du chef d'entreprise. Il exerce son activité au sein d'une équipe de taille variée dans le respect de l'inclusion et de l'accueil des collaborateurs, notamment en situation de handicap.

Il peut être amené à travailler en horaires décalés, de nuit, en fin de semaine et les jours fériés.

Les principales activités sont les suivantes :

Organisation du service et participation à la définition de l'offre commerciale dans une démarche durable

- Participation à la définition de l'offre commerciale et à la communication de l'établissement
- Approvisionnements et gestion écoresponsable des produits
- Ouverture et fermeture de l'établissement
- Entretien écoresponsable des espaces de travail, des équipements et des matériels

Commercialisation, préparation et service des boissons et des cocktails

- Mises en place
- Commercialisation en français et en anglais
- Préparation et service des boissons et des cocktails

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Organiser le service et participer à la définition de l'offre commerciale du bar dans une démarche durable

- Participer à la communication de l'établissement dans le respect de la réglementation
- Participer à la création de l'offre commerciale
- Valoriser l'offre commerciale
- Participer à la gestion des stocks liés à l'activité du bar
- Réaliser les opérations d'ouverture et de fermeture de l'établissement
- Entretenir et nettoyer le point de vente, les équipements et les matériels

Commercialiser, préparer et servir les boissons et les cocktails

- Réaliser les préparations préliminaires et les bases de cocktails dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Mettre en place et maintenir les espaces de travail opérationnels tout au long du service
- Prendre en charge le client en français et en anglais
- Argumenter, vendre et facturer en français et en anglais en fonction de l'offre commerciale
- Réaliser les boissons et les cocktails
- Servir, assurer le suivi, débarrasser et redresser

Blocs de compétences

RNCP40096BC01 — Organiser le service et participer à la définition de l'offre commerciale du bar dans une démarche durable

LISTE DE COMPÉTENCES

- Participer à la communication de l'établissement dans le respect de la réglementation
- Participer à la création de l'offre commerciale
- Valoriser l'offre commerciale
- Participer à la gestion des stocks liés à l'activité du bar
- Réaliser les opérations d'ouverture et de fermeture de l'établissement
- Entretenir et nettoyer le point de vente, les équipements et les matériels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie Scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée au CCF ou CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique, Formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilitée, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP40096BC02 — Commercialiser, préparer et servir les boissons et les cocktails

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser les préparations préliminaires et les bases de cocktails dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Mettre en place et maintenir les espaces de travail opérationnels tout au long du service
- Prendre en charge le client en français et en anglais
- Argumenter, vendre et facturer en français et en anglais en fonction de l'offre commerciale
- Réaliser les boissons et les cocktails
- Servir, assurer le suivi, débarrasser et redresser

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie Scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée au CCF ou CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique, Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilitée, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique et oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du certificat de spécialisation « Métiers du Bar » peut exercer ses fonctions dans une structure de type :

- Café, bar ou brasserie ;
- Bar d'hôtel et/ou de restaurant ;
- Bar à cocktails ;
- Bar à thème, pub ou bar à spécialités ;
- Société d'événementiels ;
- Caviste, moyenne et grande distribution, grossiste ;
- Société commerciale de marques (ambassadeur) ;
- Restauration embarquée ;
- Casino, discothèque, club, cabaret ;
- Hôtellerie de loisirs et de plein air.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Selon la taille ou le type d'entreprise, le titulaire du certificat de spécialisation « Métiers du Bar » occupe un poste de

- barman
- barman junior

Il peut se spécialiser dans une autre fonction commerciale dérivée (chef de rayon en moyennes et grandes surfaces, ambassadeur de marque, caviste, etc.).

Après quelques années d'expériences professionnelles, il peut accéder à des postes à responsabilité : responsable de bar, chef barman...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Réglementation applicable aux débits de boissons

Article L3331-3 du code de la santé publique :

Article L3333-1 du code de la santé publique :

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Conditions de travail contraignantes, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 765 €
Familles professionnelles (FAP)	S2X61 — Serveurs de cafés restaurants · tension 4/5 (Élevée) S2X80 — Agents de maîtrise de la restauration · tension 5/5 (Très élevée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	101 569
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	65 %
Familles professionnelles (FAP)	S2X61 — Serveurs de cafés restaurants S2X80 — Agents de maîtrise de la restauration S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès en formation à la spécialité « Métiers du Bar » de certificat de spécialisation de niveau 4 est ouvert aux titulaires d'un baccalauréat d'enseignement général, technologique ou professionnel ou d'une certification classée au moins au niveau 4 conformément au cadre national des certifications professionnelles défini à l'article D. 6113-19 du code du travail.

Il est également ouvert, sur décision du recteur prise après avis de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation, aux candidats remplissant les conditions fixées à l'article D. 337-144 du code de l'éducation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé à parité :

- 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;
- 2° De membres de la profession correspondant au champ du diplôme choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.

Si cette parité n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 971 €
Selon la branche	6 000 € – 9 971 €

Prise en charge	Branches concernées
9 971 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 572 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
7 593 €	CPNEFP des métiers du commerce de détail alimentaire spécialisé
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2030
Date de dernière délivrance possible	31/08/2031

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Arrêté du 21 octobre 2024 portant création de la spécialité « Métiers du Bar » de mention complémentaire et fixant ses modalités de délivrance - Légifrance

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40096/>

Où se former

Formations référencées	27
Organismes	11
Régions couvertes	8
Prix indicatif	420 € – 9 971 €
Durée	14 – 1610 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	82
Organismes gestionnaires (CFA)	65
Organismes formateurs	78
Régions couvertes	14
Départements couverts	55
Organismes certifiés Qualiopi	78
Sessions	de 04/2026 à 12/2031

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	72
Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	6 %
Période	06/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	67
Montant total engagé	106 820 €
Coût moyen par dossier	1 594 €
Durée moyenne	259 h
Période	05/2026 – 08/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	6 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.